

Compte-rendu du Conseil Municipal du 16 septembre 2013 à 20h30

Tous les membres du Conseil étaient présents sauf DILIGENT Bruno qui donne pouvoir à AUBERTEIN Régis et MARCHAL Jean-Pierre donne pouvoir à EIGELTHINGER Bernard.

Mme LANBLIN est désignée à l'unanimité secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du dernier conseil
- 1. Modification article 14 du règlement d'assainissement
- 2. Rapport sur le Prix et la Qualité du Service d'Assainissement 2012
- 3. Décision Modificative de crédits- budget général 2013
- 4. Programme Dotation d'investissement
- 5. Décision modificative de crédits - budget eau 2013
- 6. Conventions – prêt d'une salle communale
 - Questions diverses

COMPLEMENT A L'ORDRE DU JOUR :

7. Renouvellement contrat secrétaire (Amélie)

Approbation du compte rendu du conseil précédent.

Le compte rendu est accepté à l'unanimité.

1. Modification article 14 du règlement d'assainissement (6.4 – Autres actes réglementaires)

Monsieur le Maire propose la modification de l'article 14 du règlement d'assainissement afin que les factures soient libellées au nom du propriétaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

2. Rapport sur le Prix et la Qualité du Service d'Assainissement 2012 (6.4 – Autres actes réglementaires)

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le rapport relatif au prix et à la qualité du service d'assainissement collectif pour l'exercice 2012.

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuvent le rapport annuel d'assainissement collectif pour l'année 2012.

3. Décision modificative de crédits – Budget Général 2013 (7.1 – Décisions Budgétaires)

NEANT – erreur, n’aurait pas dû être à l’ordre du jour.

4. Programme Dotation d’Investissement (7.5 – Subventions)

Suite à la délibération du 15 avril 2013 et du 17 juin 2013, M. le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les travaux d’investissement prévus :

- Travaux rue de la Vigne - Aménagement : 960 358,71 € H.T.
- Complément d’aménagement du trottoir rue de Lunéville : 21 190,00 € H.T.

Après en avoir délibéré et à l’unanimité, le conseil municipal **confirme** :

- Le projet de travaux complémentaires sur le trottoir route de Lunéville et donc sollicite l’enveloppe la dotation communale d’investissement (DCI) au titre de l’année 2014
- le projet d’aménagement rue de la Vigne et confirme avoir sollicité le Conseil Général pour les DCI au titre de l’année 2012 et de l’année 2013 sur l’année 2014.

5. Décision modificative de crédit – budget eau 2013 (7.1 – Décisions Budgétaires)

Suite aux travaux réalisés sur le château d’eau, Monsieur le Maire propose de faire une modification de crédit de l’investissement à l’investissement.

Il convient de modifier les crédits comme il suit :

- Dépense d’investissement : Article 21311 : + 4 180.15 €
- Dépense d’investissement : Article 2315 : - 4 180.15 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l’unanimité.

6. Conventions – prêt d’une salle communale (6.4 – Autres actes réglementaires)

JUDO

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Monsieur David PAUMELLE, représentant de l’association SPORT LOISIRS HARAUCOURT, souhaite enseigner des cours de Judo à Courbesseaux.

Monsieur le Maire propose d’établir une convention entre les deux partis pour le prêt d’une salle communale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte la convention ci-jointe à l’unanimité.

ZUMBA

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Monsieur Nahim ROUBACHE, professeur de Zumba, souhaite enseigner ses cours à Courbesseaux.

Monsieur le Maire propose d'établir une convention entre les deux partis pour le prêt d'une salle communale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte la convention ci-jointe à l'unanimité.

COURS DE GUITARE

- Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'établir une convention pour le prêt d'une salle communale afin d'y enseigner des cours de guitare.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité de créer une convention.

7. Renouvellement contrat secrétaire (4.1.1 – délibérations et conventions)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le contrat à durée déterminée de Mle NOWAK Amélie arrive à son terme le 31/10/2013.

Monsieur le Maire propose de la nommer stagiaire à compter du 1^{er}/11/2013.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité.

Questions diverses

NEANT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 20.